

ENTREPRISES

FAITES RÉSONNER VOTRE ENGAGEMENT LOCAL ! DEVENEZ MÉCÈNE DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE DE CHARTRES

Rejoignez les entreprises qui soutiennent la culture vivante à Chartres et participez à une aventure musicale et humaine unique. En nous accompagnant, vous contribuez à faire vivre une tradition musicale centenaire, ouverte à tous les publics.

Pourquoi soutenir l'OHC ?

- Pour promouvoir la musique vivante et le patrimoine local
- Pour associer votre entreprise à une démarche citoyenne et culturelle
- Pour bénéficier d'une visibilité valorisante (affiches, programmes, communication digitale)
- Pour profiter d'invitations VIP à nos concerts de printemps et d'hiver au Théâtre de Chartres

FAITES VIBRER CHARTRES AU RYTHME DE VOTRE GÉNÉROSITÉ !

 secretariat@orchestre-harmonie-ville-chartres.fr

 www.orchestre-harmonie-ville-chartres.com



A quoi servent vos dons ?

- Financer l'organisation de nos concerts et événements
- Entretien et renouveler les instruments
- Soutenir la formation des jeunes musiciens

AVANTAGES FISCAUX

- Association loi 1901 reconnue d'intérêt général
- Entreprises : déduction fiscale de 60% du montant du don, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaire

Un don de 1000€ ne vous coûte
que 400€ après déduction !

REJOIGNEZ-NOUS !